

Fiche d'inscription aux examens de Cambridge English Young Learners (YLE)

Veillez cocher l'examen que votre enfant passera :

→ <input type="checkbox"/> Starters	mercredi 6 juin	80,00€
→ <input type="checkbox"/> Movers	mercredi 6 juin	85,00€
→ <input type="checkbox"/> Flyers	mercredi 6 juin	90,00€

① Date limite d'inscription pour les 3 examens : 13 avril 2018

(Attention ! toute inscription après cette date sera majorée de 50€)

Merci de joindre votre règlement au dossier : chèque à l'ordre de Cambridge Centre ou paiement par carte bancaire directement au centre

Les horaires des épreuves vous seront communiqués dans la convocation.

Merci de compléter LISIBLEMENT votre fiche d'inscription !

Fille Garçon

Nom Prénom

Date et lieu de naissance Age

Adresse

Code postal Ville

Email Tél/...../...../...../.....

Classe Nom de l'enseignant YLE

Je certifie avoir lu et être d'accord avec les conditions d'inscription décrites dans ce présent document (pages 1-2). J'accepte toute disposition prise par le Manager du Centre d'Examen.

Date :

Signature parents :

Signature candidat(e) :



CONDITIONS GENERALES

Votre dossier d'inscription est à renvoyer par voie postale ou à déposer directement au Cambridge Centre (23 av. Georges Brassens à Blagnac) avec le règlement par chèque ou un paiement par carte bancaire.

Convocation :

Vous recevrez votre convocation et le règlement concernant l'examen (*Summary Regulations Notice*) **par mail** 15 jours au plus tard avant la date d'examen.

Si ce n'était pas le cas, merci de prendre contact avec notre centre.

Email : exams@cambridgecentre.net Tel. +33 (0)5 34 60 51 40

Le jour de l'examen, les candidats devront être ponctuels et apporter leur convocation, une pièce d'identité – pour les enfants leur carte scolaire – et le matériel nécessaire à l'examen :

un crayon à papier HB, une gomme, une règle, des crayons de couleur.

Date limite d'inscription :

Toute inscription après la date limite d'inscription sera majorée de 50€.

Conditions d'annulation :

Toute inscription enregistrée est définitive. Aucun remboursement ni report ne sera possible après inscription à un examen.

Toutefois, dans les cas exceptionnels tels que hospitalisation, accident, ou décès d'un proche, vous pourrez demander un report d'inscription à une session prochaine sous réserve de nous fournir l'original de votre justificatif au plus tard cinq jours après l'examen. Report valable 12 mois après la date d'examen.

Diplômes :

Les diplômes seront remis aux candidats à la rentrée de septembre lors de la cérémonie de remise de diplômes dont la date vous sera communiquée ultérieurement.